

CASA DE VELÁZQUEZ

DIRECTEUR DES ÉTUDES À LA CASA DE VELÁZQUEZ SECTION ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Un emploi de directeur des études à la Casa de Velázquez (section époques moderne et contemporaine) est susceptible d'être vacant à compter du 1^{er} février 2013.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

Conformément au décret n° 2011-164 du 10 février 2011 relatif aux écoles françaises à l'étranger, les directeurs des études à la Casa de Velázquez sont nommés par le directeur de l'établissement, après avis du Conseil scientifique, pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Le poste est actuellement classé au groupe 8 des taux de l'indemnité de résidence des personnels de l'État et des établissements publics de l'État en service à l'étranger (arrêtés du 14 novembre 1969 modifié et du 26 juillet 2011).

Le candidat nommé dans cet emploi, s'il est fonctionnaire, est placé en position de détachement.

CANDIDATURES ET CONTACTS

Conditions requises pour être candidat : se référer à l'article 7 alinéa 2, du décret susvisé.

Il est souhaitable que les candidats soient titulaires d'une habilitation à diriger des recherches.

Le dossier de candidature devra être adressé au directeur de la Casa de Velázquez, Calle Paul Guinard 3 , Ciudad Universitaria, 28040 Madrid (Espagne), avant le **31 mai 2012** (le cachet de la poste faisant foi) et comprendra les pièces suivantes :

- une lettre de candidature manuscrite ;
- un curriculum vitae comportant notamment l'indication des études poursuivies, des diplômes obtenus, des publications ou travaux réalisés et le déroulement de carrière ;
- le dernier arrêté de promotion dans le corps d'origine ;
- un certificat administratif délivré par l'autorité hiérarchique indiquant la position administrative actuelle (catégorie, échelon).

Pour toute information, s'adresser au directeur de la Casa de Velázquez : secdir@cvz.es